

ENSEMBLE POUR LA RELANCE

Renforcer.
Investir.
Bâtir.

Discours

Discours du Budget 2022 du Manitoba

M. Cameron Friesen
Ministre des Finances
Le 12 avril 2022

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par un traité et sur les territoires ancestraux des peuples anishinabé, anishininiwak, dakota oyate, denesuline et nehethowuk.

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur le territoire des Métis de la rivière Rouge.

Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Nous respectons l'esprit et l'objectif des traités et de la conclusion de ces derniers. Nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration.

Le présent document se trouve sur Internet à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html.

Les documents offerts en français à cette même adresse comprennent :

- Discours du Budget 2022 du Manitoba
- Budget 2022
- Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023
- Rapports financiers

Disponible en d'autres formats, sur demande.

This document is available on the Internet at: www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- Manitoba Budget 2022 Address
- Budget 2022
 - Summary Budget and Financial Updates
 - Fiscally Responsible Outcomes and Economic Growth Strategy
 - Manitoba's Poverty Reduction Strategy
 - Tax and Fee Measures
 - Estimates of Expenditure for the Fiscal Year Ending March 31, 2023

Available in alternate formats upon request.

ISSN 1913-2492



Introduction

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative, c'est avec plaisir que je prends la parole en Chambre aujourd'hui pour déposer le Budget de 2022.

Je voudrais commencer en parlant de la guerre épouvantable qui se déroule en Ukraine, une guerre qui choque les Manitobains et toute la population du Canada.

Des Ukrainiens se sont installés dans des fermes au Manitoba dès 1891, puis dans les quartiers du centre de Winnipeg au début du siècle dernier.

La population ukrainienne est donc bien enracinée dans notre province.

Aujourd'hui, le Manitoba compte la plus grande proportion de Canadiens d'origine ukrainienne au pays. Un Manitobain sur sept (soit 180 000 personnes) est d'ascendance ukrainienne.

Le mois dernier, nous avons vu des Manitobains de toutes origines unir leurs efforts comme jamais auparavant pour soutenir le peuple ukrainien. Des milliers de personnes ont participé à des rassemblements, recueilli des fonds et offert d'ouvrir leur porte à des familles déplacées.

Madame la Présidente, notre gouvernement se joint à la population manitobaine pour appuyer le peuple ukrainien dans sa lutte pour la liberté.

Nous avons fourni une aide de 650 000 dollars par l'intermédiaire du Ukrainian Canadian Congress et versé 150 000 dollars de plus au Conseil du Manitoba pour la coopération internationale.

Nous avons constitué notre groupe d'intervention auprès des réfugiés ukrainiens pour accueillir un afflux d'Ukrainiens dans notre province et offrir un éventail complet de services de soutien qui leur permettra de rebâtir leur vie.

Nous avons accéléré le traitement des demandes soumises par des Ukrainiens dans le cadre de notre Programme des candidats du Manitoba, et avons renoncé à tous les droits de demande liés au Programme à compter du 22 février.

Je veux que la population manitobaine sache que notre gouvernement poursuivra ces efforts.

Notre cœur et nos bras sont grand ouverts.

Nous sommes aux côtés du peuple ukrainien.

Madame la Présidente, le budget de cette année est le fruit de consultations publiques à grande échelle.

Plus de 51 000 Manitobains nous ont communiqué leur point de vue en remplissant notre sondage en ligne et en participant à des assemblées publiques ou à d'autres activités virtuelles tenues dans les diverses régions de la province.

Les Manitobains nous ont dit vouloir un gouvernement qui va activement donner suite à leurs priorités.

Ils veulent un système de soins de santé fiable.

Ils veulent de l'aide pour faire face à la hausse des coûts.

Ils veulent une économie offrant de bons emplois et des débouchés pour leurs enfants et leurs petits-enfants.

Ce budget produit des résultats concrets pour les Manitobains.

Il investit dans notre province; il la renforce et la bâtit.

Il renforce notre système de soins de santé.

Il investit pour rendre le coût de la vie plus abordable.

Et il développe notre économie.

Madame la Présidente, le Budget de 2022 met en œuvre notre plan visant à agir ensemble pour la relance.

Renforcer

Riposte à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 est la crise de santé publique la plus difficile que le monde ait dû affronter depuis plus de cent ans.

Dans tout le Canada, la pandémie a malmené notre système de santé, séparé les familles et nuï à notre économie.

Il en a été de même au Manitoba.

Des familles ont perdu des proches, des emplois ont été perturbés, des élèves ont été renvoyés chez eux, et des personnes âgées se sont retrouvées isolées.

Néanmoins, dès le début de la pandémie, notre gouvernement a agi en tenant compte des meilleurs conseils de santé publique disponibles.

Lorsque la santé de la population manitobaine a été menacée, nous avons pris des mesures appropriées.

Et le moment venu, nous avons agi en fonction des données probantes et adopté une approche équilibrée pour que les Manitobains puissent reprendre une vie normale.

En cours de route, nous avons fourni des soutiens sans précédent aux Manitobains touchés par la COVID-19 et par les restrictions nécessaires pour la contrôler.

À ce jour, notre gouvernement a investi plus de 3,1 milliards de dollars dans les soutiens liés à la pandémie pour protéger les vies et les moyens de subsistance des résidents du Manitoba.

Nous avons fourni d'importantes ressources aux particuliers, aux entreprises, aux travailleurs de la santé, au secteur du tourisme d'accueil et à celui des arts et de la culture.

L'an dernier, nous avons fait des investissements historiques dans notre campagne de vaccination contre la COVID-19. Protégeons le MB.

Nous avons accordé la priorité aux collectivités autochtones dans le nord du Manitoba et dans les zones urbaines, et nous avons pris des mesures en collaboration avec les dirigeants et les organismes autochtones.

Nous avons établi des supercliniques, des équipes de vaccination ciblée et des cliniques communautaires éphémères pour vacciner le plus grand nombre de personnes possible.

Nous sommes fiers d'annoncer que, selon les chiffres enregistrés jusqu'à ce mois-ci, plus de 1,1 million de Manitobains ont retroussé leurs manches pour recevoir deux doses de vaccin.

Autrement dit, plus de 82 % des Manitobains admissibles sont entièrement vaccinés, ce qui représente le taux le plus élevé des provinces des Prairies.

En juin dernier, notre province a été la première à distribuer des cartes d'immunisation à toutes les personnes entièrement vaccinées au Manitoba.

Grâce à ces cartes, notre gouvernement a pu rouvrir prudemment notre économie, permettant ainsi aux Manitobains de profiter d'une grande liberté pendant l'été et l'automne.

Lorsque le variant Omicron a frappé le Manitoba en décembre, nous avons maintenu notre approche équilibrée et scientifique, en appliquant des restrictions raisonnables pour contenir le virus tout en incitant tous les résidents de la province à recevoir leur dose de rappel contre la COVID-19.

Notre approche s'est révélée fructueuse : plus de 44 % des Manitobains ont obtenu leur dose de rappel, et nos taux d'hospitalisation et d'admission aux soins intensifs ont diminué.

Le 15 mars, toutes les restrictions de santé publique restantes ont été levées, ce qui a permis aux Manitobains de reprendre le cours de leur vie.

Nous demeurons prêts à faire face aux nouveaux variants.

C'est pourquoi le budget de cette année comprend 630 millions de dollars afin de renforcer nos efforts de lutte contre la COVID-19 et de nous préparer à l'apparition d'autres variants et à de nouvelles pressions sur notre système de soins de santé.

Madame la Présidente, les Manitobains ont repris une vie normale.

Notre gouvernement travaillera pour que cela continue.

Renforcer le système de soins de santé

Nous savons tous que la pandémie mondiale a révélé des défis systémiques dans le système de soins de santé du Canada.

Elle a révélé la nécessité de disposer d'une plus grande flexibilité et d'une meilleure capacité pour réagir en cas de crise.

La nécessité de réduire les temps d'attente pour les services chirurgicaux et diagnostiques.

La nécessité d'offrir aux Canadiens âgés des soins plus près de chez eux et prodigués avec une plus grande compassion.

Elle a aussi révélé le besoin de s'attaquer à l'épidémie souvent silencieuse de problèmes liés à la santé mentale et aux dépendances qui sévit dans nos collectivités.

Ces défis ne sont pas propres à notre province, mais au Manitoba nous prenons des mesures pour les régler.

Nous réagissons en affectant 7,2 milliards de dollars aux soins de santé.

Cet investissement dans les soins de santé est le plus important de l'histoire de notre province.

Il dépasse de plus d'un milliard de dollars tout investissement fait dans les soins de santé par nos prédécesseurs.

Madame la Présidente, nous sommes prêts à renforcer notre système de soins de santé, en prenant des mesures à l'égard des enjeux systémiques révélés par la pandémie et laissés sans réponse par nos prédécesseurs.

Nous sommes prêts à nous rétablir ensemble.

Améliorer la capacité

Nous remercions tous les héroïques travailleurs de la santé de première ligne qui ont œuvré sans relâche au cours des deux dernières années.

Votre compassion, votre dévouement et votre force ont sauvé des vies.

Toute la population manitobaine vous en sera éternellement reconnaissante.

Nos médecins, notre personnel infirmier et nos travailleurs des services de santé paramédicaux savent mieux que quiconque que le Manitoba doit augmenter la capacité des unités de soins intensifs et que nous avons besoin de plus de personnel infirmier dans ces unités.

Le budget de cette année commence à investir les 30 millions de dollars que nous avons alloués en vue d'ajouter 28 lits dans nos unités de soins intensifs.

Afin de contribuer à pourvoir ces unités en personnel, nous investissons 11,6 millions de dollars pour l'ajout de 400 places permanentes en sciences infirmières dans les établissements postsecondaires du Manitoba.

De plus, nous simplifions le processus de reconnaissance du personnel infirmier formé à l'étranger pour aider les nouveaux arrivants à se bâtir une vie au Manitoba tout en renforçant notre système de soins de santé.

Nous avons aussi besoin d'installations nouvelles et rénovées pour accroître la capacité du système.

Madame la Présidente, notre plan d'immobilisations en soins de santé prévoit l'investissement de 2,3 milliards de dollars dans des projets d'immobilisations ciblés en soins de santé.

Cela comprendra l'affectation de plus de 100 millions de dollars au réaménagement du Service d'urgence de l'Hôpital Saint-Boniface, qui triplera la taille du service.

De plus, cette année sera marquée par l'ouverture de la nouvelle unité de traitement des accidents vasculaires cérébraux en phase aiguë du Centre des sciences de la santé. Cette unité offrira aux victimes d'accident vasculaire cérébral le traitement de pointe qu'elles méritent et permettra ainsi de sauver et de restaurer des vies.

Nous investissons 812 millions de dollars sur plusieurs années pour bâtir, agrandir et réparer nos établissements de soins de santé dans les diverses régions de la province conformément au Plan de services cliniques et préventifs du Manitoba.

Nous construisons des hôpitaux à Portage-la-Prairie et à Neepawa.

Nous agrandissons aussi des hôpitaux à Ashern, Brandon, Dauphin, Morden-Winkler, Selkirk et Steinbach.

En plus de ces investissements, nous embauchons 35 ambulanciers paramédicaux de plus aux quatre coins de notre province.

Nous élargissons aussi les services de dialyse, notamment dans le cadre du programme d'hémodialyse à domicile, pour que les Manitobains puissent obtenir des soins plus près de chez eux.

Madame la Présidente, le budget de cette année renforce notre capacité, offrant ainsi à la population manitobaine un système de soins de santé plus robuste tandis que nous nous rétablissons ensemble.

Groupe de travail sur le rétablissement des services chirurgicaux et diagnostiques

Nous avons tous dans notre entourage une personne en attente d'une opération ou d'un test diagnostique. Nous savons combien cette situation est difficile.

Du fait de la réaffectation des ressources à la lutte contre la COVID-19, les temps d'attente ont augmenté.

Nous entendons les témoignages de Manitobains qui subissent ces retards :

la personne âgée qui attend une opération de la cataracte;

la mère qui souffre de douleur chronique pendant qu'elle attend la pose d'une prothèse d'épaule;

le travailleur qui a une douleur handicapante et qui attend une opération de la colonne vertébrale.

Madame la Présidente, notre gouvernement est à l'écoute. Nous allons fournir aux Manitobains les soins qu'ils méritent.

Nous annonçons avec fierté que le budget de cette année affecte 110 millions de dollars à la réduction des retards dans les services chirurgicaux et diagnostiques.

Il est temps que les Manitobains CESSENT d'attendre et COMMENCENT à vivre.

Nous avons déjà accompli des progrès.

À la fin de l'an dernier, notre gouvernement a constitué le Groupe de travail sur le rétablissement des services chirurgicaux et diagnostiques, qui dirige ces travaux cruciaux pour la population manitobaine.

Grâce aux efforts de ce groupe de travail, nous élargissons le programme de chirurgie orthopédique de l'hôpital Concordia à l'aide d'un investissement de 4,9 millions de dollars. La construction d'une salle d'opération supplémentaire permettra d'augmenter la capacité de 1 000 interventions chirurgicales par an.

Nous avons investi dans la clinique d'examen de la colonne vertébrale pour augmenter le nombre d'évaluations effectuées, permettant ainsi à 900 patients manitobains de recevoir un traitement ou un plan de soins plus tôt.

Nous avons élargi les services du programme de chirurgie de la cataracte de l'hôpital Misericordia et avons conclu avec le Maples Surgical Centre une entente prévoyant une hausse du nombre d'interventions chirurgicales gynécologiques.

Nous avons conclu un contrat-cadre de services avec Sanford Health à Fargo, dans le Dakota du Nord, pour des opérations de la colonne vertébrale.

Par ailleurs, nous avons annoncé l'installation d'un nouveau tomodensitomètre mobile et de deux nouveaux appareils d'IRM mobiles, qui produiront bientôt près de 12 000 tomodensitogrammes et plus de 7 000 IRM par an.

Nous avons fait des progrès, mais il nous reste du travail à faire.

Dans le cadre du budget de cette année, nous renforcerons le Groupe de travail sur le rétablissement des services chirurgicaux et diagnostiques pour que tous les Manitobains puissent obtenir les soins dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

Améliorer les soins aux personnes âgées

Madame la Présidente, nous savons que les personnes âgées ont été les plus touchées par la pandémie de COVID-19.

Ces deux dernières années, les Canadiens de plus de 60 ans représentaient plus de 62 % de toutes les hospitalisations liées à la pandémie et plus de 92 % de tous les décès attribuables à la COVID-19.

Nous avons été témoins de ces répercussions tragiques dans nos foyers de soins de longue durée, où des problèmes systémiques ont contribué aux décès de personnes âgées, et ce, dans tout le pays.

Notre gouvernement a réagi en confiant à la D^{re} Lynn Stevenson le soin de diriger un examen exhaustif du système de soins de longue durée au Manitoba.

Le budget de cette année prévoit 32 millions de dollars pour poursuivre l'important travail de mise en œuvre des recommandations de la D^{re} Stevenson.

Entre autres, citons le renforcement des effectifs dans les foyers de soins personnels pour garantir que les personnes âgées reçoivent les soins de qualité qu'elles méritent, et des investissements pour ajouter des lits en foyers de soins personnels.

Nos personnes âgées ont travaillé dur, ont fait des sacrifices pour leur famille et ont contribué à leur collectivité, et elles méritent de pouvoir vieillir dans la dignité et en toute autonomie.

Nous menons des consultations sur une nouvelle stratégie couvrant tous les aspects des soins aux personnes âgées, afin de veiller à ce que ces personnes puissent continuer à vivre à leur domicile, auquel elles sont si attachées, aussi longtemps que possible.

Nous sommes fiers d'annoncer que le budget de cette année comprend un montant de près de 20 millions de dollars destiné à la mise en œuvre de cette stratégie par de nouvelles options de soins et l'expansion d'options existantes.

Madame la Présidente, le Budget de 2022 consolide le système de soins aux personnes âgées.

Il préserve la dignité et l'autonomie de nos personnes âgées alors que nous nous rétablissons ensemble.

Améliorer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Nous connaissons tous au moins une personne ayant un problème de santé mentale ou de dépendance, et ce genre de défi a maintenant été aggravé par deux ans de pandémie mondiale.

Un fils ou une fille aux prises avec une dépendance.

Un ami atteint de dépression, qui se sent écrasé sous le poids de l'isolement.

Un parent ou un grand-parent qui déplore de ne plus pouvoir passer de précieux moments en famille.

Un conjoint ou une conjointe qui souffre en silence depuis des années, et dont la vie est encore plus difficile du fait de la pandémie.

Le budget de cette année prend des mesures pour appuyer ces personnes.

Nous investissons des millions de dollars additionnels dans les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, ce qui porte notre investissement total à 390 millions de dollars pour l'année.

Nous sommes résolus à obtenir des résultats.

Notre feuille de route manitobaine pour la santé mentale propose une stratégie exhaustive d'orientation des investissements dans les services essentiels de santé mentale, de lutte contre les dépendances et de mieux-être de la communauté.

Nous sommes également fiers d'annoncer que le budget de cette année investira 17 millions de dollars dans de nouveaux programmes et services destinés à appuyer la première année de cette stratégie.

Nous consacrons également près de 24 millions de dollars au maintien de plusieurs programmes de soutien à la santé mentale et de lutte contre les dépendances qui sont très efficaces et fondés sur des données probantes. Citons notamment les 60 nouvelles unités de logement avec services de soutien au rétablissement qui ont maintenant ouvert leurs portes. Ce printemps, 40 unités supplémentaires seront accessibles à Riverwood House en partenariat avec Winnipeg Supportive Housing Inc.

Et pour les Manitobains en situation de crise de santé mentale grave, nous ajoutons six nouvelles places de stabilisation d'urgence au Centre d'intervention d'urgence à Winnipeg.

Madame la Présidente, nous savons que les cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances sauvent des vies. Elles représentent un élément clé de la stratégie de notre gouvernement visant à traiter les dépendances.

Depuis 2018, notre gouvernement a ouvert six de ces cliniques au Manitoba : deux à Winnipeg, une à Selkirk, une à Brandon, une à Thompson et une à Portage-la-Prairie.

Le budget de cette année accroît davantage la capacité des deux cliniques de Winnipeg en investissant près d'un million de dollars pour prolonger les heures d'ouverture, ce qui permettra d'aider des centaines de Manitobains supplémentaires dans leur parcours vers le rétablissement.

Tous les Manitobains qui sont aux prises avec des défis de santé mentale et de dépendance ont à leur disposition des dispositifs de soutien.

Et notre gouvernement s'emploie à renforcer ces dispositifs.

Investir

Rendre le coût de la vie plus abordable

Madame la Présidente, partout au Canada, les familles se sentent prises dans un étau.

À l'heure actuelle, l'inflation fait grimper tous les coûts.

Les hausses des taux d'intérêt par la Banque du Canada entraînent une augmentation du coût des prêts hypothécaires et des autres types de prêts.

Les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement font augmenter le coût des aliments et du carburant pour les Canadiens partout au pays.

Comme tous les Canadiens qui tentent de joindre les deux bouts, les ménages du Manitoba ressentent de la pression.

C'est pourquoi notre gouvernement continue de plaider en faveur d'une action fédérale pour alléger le fardeau pesant sur les familles canadiennes.

Mais notre budget prévoit aussi des investissements ici, chez nous, pour offrir un répit à la population manitobaine.

Allègement fiscal de 2 400 dollars

Depuis sa formation, notre gouvernement s'est attaché à rendre le coût de la vie plus abordable pour tous les Manitobains.

Nos allègements fiscaux ont déjà remis 2 020 dollars dans les poches des Manitobains.

Nous avons réduit la taxe de vente provinciale de 8 % à 7 %.

Nous avons indexé le montant personnel de base et toutes les tranches d'imposition sur le revenu en fonction du taux d'inflation, retirant plus de 15 700 Manitobains du rôle d'imposition.

Nous avons éliminé la taxe de vente provinciale sur la rédaction des testaments, l'assurance des biens, la préparation de déclarations de revenus et les services personnels.

Et nous sommes devenus la première province au Canada à mettre fin aux droits de succession, ce qui représente chaque année un total de huit millions de dollars d'économie en frais d'homologation pour les familles en deuil.

Mais ce n'est pas tout, Madame la Présidente.

Le budget de cette année prévoit une augmentation du remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation à l'égard des biens résidentiels et agricoles, le faisant passer de 25 % à 37,5 %. Cela permettra de remettre 103 millions de dollars supplémentaires dans les poches des Manitobains.

Les économies qui en découlent sont de l'ordre de 581 dollars pour un propriétaire moyen cette année. Cette mesure porte le total des remboursements à 350 millions de dollars.

De plus, nous continuerons d'investir dans l'abordabilité.

L'année prochaine, les Manitobains bénéficieront d'un remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation de 50 % à l'égard des biens résidentiels et agricoles, ce qui représentera une économie de 774 dollars pour un propriétaire moyen.

Grâce à ces modifications fiscales, nous devrions dépasser notre garantie de diminution de taxes et d'impôts de 2 020 dollars.

Cette année, le contribuable manitobain moyen paiera 2 400 dollars de moins en taxes et impôts cumulatifs par rapport au montant payé sous le gouvernement de nos prédécesseurs.

Voilà donc 2 400 dollars remis dans les poches des Manitobains.

Encore une fois, notre gouvernement tient la promesse qu'il a faite.

Agir à l'égard du prix de l'essence

Madame la Présidente, le prix de l'essence est incroyablement élevé.

La guerre en Ukraine et les défis liés à la chaîne d'approvisionnement ont entraîné une hausse du prix de l'énergie de près de 25 % cette année.

Les Manitobains ne peuvent pas se permettre de payer deux dollars le litre, et ils savent que la taxe fédérale sur le carbone ne fait qu'empirer les choses.

Heureusement, notre première ministre défend les intérêts des Manitobains.

Elle s'est jointe aux premiers ministres de l'Alberta et de la Saskatchewan pour demander au gouvernement fédéral de suspendre temporairement la taxe sur le carbone afin que les Canadiens puissent bénéficier d'un allègement tant attendu à la pompe.

Nous continuerons de demander au gouvernement fédéral de procurer aux Canadiens l'allègement fiscal qu'ils méritent.

Mais, nous n'attendons pas après lui pour agir.

Nous réduisons les coûts liés à la conduite d'une voiture ici, chez nous.

Madame la Présidente, lors de la dernière élection, notre gouvernement a promis de réduire les frais d'immatriculation des véhicules de 30 %.

Nous sommes fiers d'annoncer que le budget de cette année tient cette promesse en permettant aux Manitobains d'économiser 15 millions de dollars supplémentaires et en réduisant le fardeau lié à l'immatriculation des véhicules d'un total de 45 millions de dollars.

Plus tôt cette année, la Société d'assurance publique du Manitoba a émis des chèques de remboursement pour un montant de 312 millions de dollars, ce qui a remis 328 dollars de plus dans les poches du conducteur moyen.

Au cours des deux dernières années, la Société a émis trois séries de chèques de remboursement d'une valeur totale de 500 millions de dollars afin de rendre le coût de la vie plus abordable pour les Manitobains.

Madame la Présidente, nous savons que les familles manitobaines ont besoin d'aide face à la hausse du prix du carburant. Notre gouvernement prend des mesures alors que nous travaillons ensemble pour la relance.

Aide pour les locataires

Les locataires du Manitoba connaissent également des difficultés car l'inflation augmente le montant de toutes les dépenses.

Notre gouvernement a gelé les montants des loyers pour deux ans, mais nous savons que les familles à faible revenu ont besoin d'un soutien supplémentaire.

Pour veiller à ce que les locataires continuent à bénéficier de crédits, nous mettons en œuvre un nouveau crédit d'impôt pour locataires résidentiels.

Ce nouveau crédit d'impôt pour locataires résidentiels permettra aux locataires manitobains d'économiser jusqu'à 525 dollars chaque année.

Cette mesure élargit l'admissibilité au crédit à 11 000 ménages à faible revenu recevant l'allocation pour le loyer et à 34 000 ménages vivant dans des logements sociaux qui n'étaient pas admissibles auparavant.

Nous investissons également dans de nouveaux projets de logements municipaux et nous aidons encore plus de Manitobains vulnérables grâce à l'allocation pour le logement Canada-Manitoba.

De plus, nous continuons d'investir afin de mettre fin à l'itinérance, en mettant les personnes marginalisées en lien avec les dispositifs de soutien au logement dont elles ont besoin.

Depuis 2016, nous avons soutenu 4 200 familles supplémentaires au moyen de l'allocation pour le loyer et bâti 745 logements sociaux de plus pour les Manitobains à faible revenu.

Contrairement à nos prédécesseurs, nous investissons dans des logements abordables pour les familles manitobaines.

Des services abordables de garde d'enfants

Madame la Présidente, nous savons que beaucoup de parents manitobains se battent depuis bien trop longtemps pour trouver des services de garde d'enfants de qualité près de chez eux.

Et lorsqu'ils trouvent une place, beaucoup peinent à payer les frais de garde.

De ce fait, trop de Manitobains, et particulièrement de Manitobaines, n'ont pas pu intégrer le marché du travail.

Notre collaboration avec le gouvernement fédéral est en train de changer cette situation, grâce à un investissement de plus de 326 millions de dollars sur deux ans qui rendra les services de garde d'enfants plus abordables pour les parents manitobains.

D'autre part, nous sommes fiers d'annoncer que le budget de cette année prévoit 82,7 millions de dollars en vue d'élargir l'allocation pour la garde d'enfants, réduisant les frais de 50 % cette année pour les parents à faible revenu et ceux de la classe moyenne dans l'ensemble de la province.

Cet investissement triple le nombre d'enfants admissibles à une aide financière et rend le coût de la vie plus abordable pour des milliers de parents manitobains.

Parallèlement, nous créons 716 places dans de nouveaux centres de garde et soutenons l'ajout de 50 places de garde à domicile cette année.

Madame la Présidente, depuis la formation de notre gouvernement, nous avons créé 3 200 places de garde et investi 146 millions de dollars de plus en soutien direct pour aider les familles à payer des services de garde d'enfants.

Nous investissons dans des services de garde d'enfants accessibles et abordables, près de chez soi.

Bâtir

Investir dans nos collectivités

Madame la Présidente, le coût de la vie étant à la hausse, la population manitobaine a besoin d'un gouvernement qui s'engage à renforcer nos collectivités et à faire croître notre économie.

Elle sait que ces deux éléments vont de pair.

Des milliers de Manitobains nous ont fait part de leurs priorités.

Ils veulent davantage d'écoles de qualité.

Ils veulent des mesures de soutien pour leurs proches handicapés.

Ils veulent des routes sécuritaires et une infrastructure fiable.

Et ils veulent une économie florissante et inclusive offrant de bons emplois et des débouchés pour leurs enfants et leurs petits-enfants.

Le budget de cette année se concentre sur leurs priorités.

Il renforce nos collectivités et favorise la croissance de notre économie, tandis que nous œuvrons ensemble pour la relance.

Une meilleure éducation

Pendant des années sous le gouvernement de nos prédécesseurs, nos enfants ont souffert en raison de l'infrastructure scolaire délabrée et des salles de classe mobiles.

C'est pourquoi notre gouvernement a fait campagne en promettant de bâtir 20 écoles dans la province sur une période de dix ans.

Madame la Présidente, nous sommes en avance sur l'échéancier de notre Garantie de 20 nouvelles écoles.

D'ici 2027, 22 nouvelles écoles seront ouvertes pour accueillir des enfants et des jeunes manitobains.

Cela signifie de nouvelles salles de classe, de nouveaux gymnases et de nouveaux terrains de jeu pour des milliers de Manitobains.

Depuis 2019, nous avons construit six écoles, y compris de nouvelles salles de classe à Brandon, à Niverville et à Winnipeg.

Au cours des trois prochains exercices, nous ouvrirons cinq autres écoles : à Sage Creek, à Waverley West, à Inkster Gardens, ainsi qu'à Steinbach et à Morden. Les élèves du quartier de Waverley West découvriront leurs nouvelles salles de classe cette année.

Notre gouvernement est aussi résolu à faire en sorte que les élèves obtiennent une éducation de qualité qui les prépare à réussir leur parcours au collège, à l'université et dans le monde du travail.

Le Budget de 2022 investit 1,7 milliard de dollars dans l'enseignement de la maternelle à la 12^e année, soit plus de 138 millions de dollars de plus que l'an dernier.

Nous prenons des mesures pour que tout le financement de l'éducation aboutisse là où il le devrait : dans les salles de classe.

Nous avons mis en place un examen du modèle de financement de l'éducation pour assurer la répartition équitable du financement dans toute la province, de manière à ce que tous les élèves reçoivent une éducation de qualité près de chez eux.

Nous écoutons les enseignants, les éducateurs et les parents afin de procurer aux élèves les soutiens dont ils ont besoin pour apprendre et réussir.

De meilleures mesures de soutien pour les Manitobains handicapés

Madame la Présidente, notre gouvernement a entendu les commentaires des nombreux Manitobains handicapés et de leurs familles qui demandent le renforcement des mesures de soutien offertes.

Cette année, le Budget fournit cinq millions de dollars additionnels pour aider plus de 6 000 enfants et familles qui participent au Programme des services aux enfants handicapés.

Il investit également 24 millions de dollars additionnels dans l'expansion des programmes destinés aux adultes ayant une déficience intellectuelle.

Cet investissement comprend dix millions de dollars affectés à l'augmentation des salaires des travailleurs du Programme des services d'intégration communautaire des personnes handicapées.

Plus que jamais, nous prenons des mesures pour aider les Manitobains handicapés à vivre de façon autonome dans la collectivité.

Comme promis, nous établissons un programme d'aide au revenu visant à soutenir en toute dignité les Manitobains ayant un handicap grave et de longue durée.

Après des décennies de soins institutionnalisés, plus de 130 personnes du Centre manitobain de développement seront progressivement intégrées à la collectivité grâce à la construction de résidences spécifiquement conçues pour répondre à leurs besoins.

Une meilleure infrastructure communautaire

Les Manitobains veulent que nous renforçons les services sociaux, mais souhaitent aussi que nous dynamisions leurs quartiers.

Madame la Présidente, nous sommes fiers d'annoncer que le budget de cette année fait plus que doubler le financement alloué au Fonds pour la création de collectivités durables, en fournissant 25 millions de dollars à des organismes sans but lucratif et à des administrations locales.

De la construction de nouveaux terrains de jeu à la modernisation de piscines et de clubs communautaires, cet investissement assurera la vitalité de nos collectivités.

Nous savons aussi que les municipalités sont la pierre angulaire de collectivités épanouies. C'est pourquoi nous prévoyons 313 millions de dollars de financement pour les municipalités cette année, ce qui permettra de leur donner le soutien dont elles ont besoin pour bâtir et maintenir nos quartiers.

Les arts, la culture et le sport sont vitaux pour nos collectivités.

Il est essentiel de les faire revivre après les défis imposés par la pandémie.

C'est pour cette raison que le Budget de 2022 alloue 34 millions de dollars cette année et 100 millions de dollars sur trois ans en subventions pour les arts, la culture et le sport.

Madame la Présidente, nous renforçons nos quartiers et nos collectivités maintenant, et nous continuerons de le faire.

Les Manitobains comprennent également l'importance d'une infrastructure sûre et fiable, en commençant par les routes.

C'est pourquoi le budget de cette année prévoit un investissement de 578 millions de dollars dans les projets d'immobilisations.

Dans le cadre de cet investissement, nous apportons d'importantes améliorations à la route périphérique, notamment aux échangeurs du chemin St. Mary's et du boulevard McGillivray.

Nous améliorons les principales routes commerciales et de transport de marchandises, et nous procédons à la réfection de la route 23 dans le sud-ouest du Manitoba.

De plus, pour protéger nos collectivités contre les inondations, nous consacrons 101 millions de dollars au projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac Saint-Martin cette année.

Protéger notre environnement

Madame la Présidente, les Manitobains reconnaissent que le changement climatique touche leurs collectivités, et ils souhaitent que nous renforçons nos protections environnementales.

Reconnaissant les répercussions considérables des sites miniers orphelins et abandonnés au Manitoba, nous investissons 50 millions de dollars dans des programmes de restauration

des sites pour améliorer la santé humaine et la sécurité environnementale dans les régions touchées.

Nous investissons 6,4 millions de dollars dans notre Plan vert et climatique, ce qui contribuera à l'avancement d'initiatives novatrices pour une province plus verte pour tous.

Nous augmentons également les contributions au Fonds pour la conservation et le climat afin de favoriser l'assainissement de l'environnement, l'adaptation climatique et une croissance économique faible en carbone.

Ces mesures viennent s'ajouter aux partenariats stratégiques conclus avec le gouvernement fédéral et les municipalités manitobaines. Citons notamment des investissements totalisant jusqu'à ce jour plus de 182 millions de dollars en contributions provinciales seulement, en vue de la modernisation de la station de traitement des eaux usées du North End de la ville de Winnipeg.

Nous nous sommes engagés à travailler avec le gouvernement du Canada pour atteindre les objectifs internationaux en matière de changement climatique.

Et nous investissons conjointement dans les transports en commun, accélérant la transition vers des parcs de véhicules non polluants.

Nous prenons aussi des mesures pour préserver le paysage vierge de nos Prairies, particulièrement les magnifiques parcs provinciaux qui sont chers à tous les Manitobains.

Qu'il s'agisse de descentes en chambres à air, de pêche, de camping ou de randonnées, les parcs du Manitoba ont tant à offrir tout au long de l'année.

Notre nouveau Fonds de dotation pour les parcs provinciaux continue d'investir dans des sentiers et des tables de pique-nique accessibles, de nouvelles yourtes et des améliorations aux terrains de camping et aux plages.

Une nouvelle stratégie pluriannuelle d'investissement bénéficiera aux parcs du Manitoba et visera à moderniser et à améliorer les terrains de camping, les routes, les sentiers et d'autres éléments de l'infrastructure essentielle.

Dans l'ensemble, notre gouvernement investit plus de 14 millions de dollars dans nos parcs provinciaux, un montant qui dépasse de plus de deux millions de dollars celui de l'année dernière.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Madame la Présidente, aujourd'hui, nous poursuivons notre engagement à travailler de manière constructive et collaborative avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits afin de concrétiser la réconciliation.

La découverte tragique de sépultures non marquées sur le site d'anciens pensionnats est un sombre rappel des conséquences cruelles que ces écoles ont eues – et continuent d'avoir – sur la vie des enfants, des familles, des collectivités et des survivants autochtones.

Notre gouvernement demeure déterminé à collaborer avec les survivants des pensionnats, leurs familles, les chefs autochtones, les aînés et les gardiens du savoir pour soutenir le processus très important et nécessaire d'expression de la vérité et de guérison qui nous fera progresser vers la vérité et la réconciliation.

Au cours de la dernière année, nous avons versé 2,5 millions de dollars en soutien aux démarches entamées par les collectivités et les populations autochtones pour repérer, sonder, protéger et commémorer les lieux d'inhumation sur le site de ces anciens pensionnats.

Nous avons investi dans l'organisme Clan Mothers Healing Village, qui vient en aide aux victimes de traumatismes multigénérationnels, de violence sexuelle, d'exploitation et de traite de personnes.

Nous avons aussi investi dans un nouveau pavillon de ressourcement pour les jeunes contrevenants à Thompson, ce qui nous permet de travailler en partenariat avec Manitoba Keewatinowi Okimakanak pour soutenir les jeunes autochtones dans leur guérison.

Le budget de cette année poursuit cet important travail alors que nous renforçons ensemble notre province et son économie.

Nous avons consacré cinq millions de dollars au soutien d'une démarche pangouvernementale visant à faire progresser des projets novateurs de réconciliation partout au Manitoba.

Nous avons investi dans des projets cruciaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées pour les collectivités relevant des Affaires du Nord.

Nous investissons également dans les services policiers des Premières Nations, soutenant les initiatives et les programmes de sécurité communautaires dirigés par les Autochtones.

Nous allons dorénavant travailler avec les dirigeants autochtones, les collectivités et le secteur privé pour accroître la participation autochtone, faire progresser des partenariats clés et veiller à ce que tous les secteurs de l'économie manitobaine profitent des retombées.

Nous continuerons de consolider notre relation avec les peuples, les collectivités et les dirigeants des Premières Nations, métis et inuits, afin de concrétiser nos priorités communes sur la base du respect, de la coopération et de la collaboration.

Responsabilité financière

Madame la Présidente, les Manitobains nous ont élus pour redresser la situation financière.

En 2019, nous avons tenu notre promesse aux Manitobains en équilibrant le budget après des années de mauvaise gestion de la part de nos prédécesseurs.

Toutefois, la pandémie de COVID-19 a nécessité une riposte solide, et notre gouvernement a assumé cette responsabilité. Cette riposte a donné lieu à un déficit accru.

Nous avons clairement entendu les commentaires de nombreux Manitobains inquiets des répercussions de la dette et des déficits sur la qualité de vie de nos enfants et de nos petits-enfants.

Le Budget de 2022 répond à ces préoccupations en traçant une voie claire vers le retour à l'équilibre financier.

Notre gouvernement a réduit de façon constante le déficit, qui était de 2,1 milliards de dollars à son point le plus élevé durant la pandémie.

Cette année, nous prévoyons un déficit de 548 millions de dollars, et nous sommes bien partis pour rétablir l'équilibre budgétaire du Manitoba d'ici sept ans.

Contrairement à nos prédécesseurs, nous savons que la responsabilité financière est vitale à la croissance de notre économie, alors que nous travaillons ensemble pour la relance.

Bâtir notre économie

Madame la Présidente, les deux dernières années ont été difficiles pour les propriétaires d'entreprise et les travailleurs du Manitoba.

Nous sommes toutefois heureux d'annoncer que l'emploi total a dépassé les niveaux prépandémiques au mois de décembre et que nos entreprises sont en train de se rétablir et de croître.

Les ventes au détail, les ventes du secteur de la fabrication et les recettes monétaires agricoles ont connu un rebond historique au cours de la dernière année.

Notre produit intérieur brut maintient sa trajectoire ascendante et devrait augmenter de 3,6 % cette année.

Les nouveaux investissements et la création d'emplois ont commencé à atteindre des niveaux sans précédent dans la province.

Vale Canada Limitée a annoncé un investissement de 150 millions de dollars pour prolonger de dix ans ses activités minières à Thompson, ce qui assurera le maintien de bons emplois pour les Manitobains du Nord.

Les Aliments Maple Leaf ont annoncé pour leurs installations à Winnipeg un projet d'agrandissement d'un montant de 182 millions de dollars, ce qui créera 350 emplois.

Et il y a quelques semaines seulement, la société Ubisoft a annoncé qu'elle triplerait la taille de ses studios à Winnipeg, créant ainsi 200 emplois supplémentaires dans la province.

Roquette, Simplot et McCain Foods ont aussi fait d'importants investissements dans l'agriculture et la transformation alimentaire sur le marché manitobain.

Bien que l'économie du Manitoba se redresse, des défis sous-jacents auxquels nous devons faire face persistent, alors même que nous renforçons notre économie.

Selon l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement, entre 2018 et 2020, les placements de capital de risque au Manitoba représentaient moins de 1 % de la valeur totale de ces placements au Canada.

Et ce, alors que notre province représente 3,6 % de la population et 3,3 % de la production économique du Canada.

Nous prenons des mesures pour veiller à ce que nos entreprises puissent prospérer.

Nous investissons 50 millions de dollars pour la création du Fonds de capital de risque afin de fournir aux entreprises manitobaines exactement ce dont elles ont besoin, c'est-à-dire un accès à des capitaux, à du financement pour l'innovation et à du soutien pour pouvoir croître et prospérer.

Et nous nous engageons à accroître les contributions gouvernementales au cours des trois prochaines années.

D'autre part, le budget de cette année pérennise le crédit d'impôt pour capital de risque de petites entreprises. Les Manitobains pourront déclarer leurs investissements dans de nouveaux fonds de capital de risque qui, conjointement au nouveau Fonds de capital de risque, fournissent des capitaux aux entrepreneurs manitobains.

Notre économie est en train de se relever, mais nous reconnaissons que la pandémie a créé des pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs clés.

Selon Statistique Canada, le Manitoba fait face à des pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs de l'extraction de ressources, de la fabrication, des services alimentaires et de l'agriculture.

Madame la Présidente, l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire est une source de contrariété pour les entreprises et un obstacle à la croissance.

Nous l'avons bien entendu.

Pour la troisième année consécutive, nous relevons le seuil total d'exemption pour cet impôt en le faisant passer de 1,75 million de dollars à deux millions de dollars, et nous haussons le seuil de taux réduit en le faisant passer de 3,5 millions de dollars à quatre millions de dollars. Ces seuils sont maintenant supérieurs de 60 % à ceux qui étaient en vigueur de 2008 à 2020.

Grâce à ces changements, l'impôt sur la masse salariale est réduit pour 970 entreprises et près de 200 employeurs ne seront plus pénalisés pour l'embauche d'employés additionnels.

Ce sont là des mesures importantes, mais nous ne nous arrêtons pas là.

C'est un gouvernement progressiste-conservateur qui a établi le Programme des candidats du Manitoba, une initiative phare de la province.

Le Conseil consultatif de l'immigration de notre gouvernement cherche à rendre le Programme plus efficace tout en recommandant des améliorations aux politiques et aux programmes d'immigration, afin de faire du Manitoba une destination dynamique pour les immigrants et les investisseurs.

Cette année, le Budget investit deux millions de dollars dans le Programme de soutien à l'intégration des nouveaux arrivants qui permet de trouver de bons emplois dans la collectivité pour ces nouveaux Manitobains.

Nous nous concentrons aussi sur la formation des Manitobains, et notre Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances mènera à une meilleure harmonisation entre les établissements postsecondaires et le marché du travail du Manitoba.

Sous la direction de notre première ministre, tous ces efforts – de l'attrait d'investissements au soutien de la formation axée sur les compétences pour créer de meilleurs emplois et faire croître l'économie – sont maintenant coordonnés par le Conseil du développement économique, qu'elle préside.

Madame la Présidente, notre gouvernement croit en l'incroyable pouvoir du secteur privé à générer prospérité et débouchés.

Nous croyons aussi que le secteur privé peut nous aider à relever les défis sociaux, afin de bâtir une meilleure province, et une province plus saine, pour tous les Manitobains.

Mes collègues, la ministre de la Santé et la ministre de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté, ont récemment annoncé un nouveau partenariat avec Pharmacists Manitoba et Shoppers Drug Mart, avec la création d'une obligation à impact social visant à réduire le taux d'usage du tabac.

Ce n'est là qu'un autre exemple de la façon dont les partenariats avec le secteur privé peuvent créer de meilleurs résultats pour les Manitobains.

Il y aura encore beaucoup d'autres projets à venir, et beaucoup plus d'occasions pour le Manitoba de grandir et de prospérer, alors que nous renforçons notre économie et œuvrons ensemble pour la relance.

Conclusion

Madame la Présidente, nous avons bâti ce budget dans le but d'agir sur les questions qui comptent pour les Manitobains.

La pandémie de COVID-19.

Les délais d'attente pour les services chirurgicaux et diagnostiques.

L'inflation, la hausse du prix de l'essence et les augmentations des taux d'intérêt.

Nous savons que ce sont là des enjeux complexes, et nous savons à quel point ils sont importants pour les Manitobains.

Le Budget prend des mesures à l'égard de ces enjeux.

Il investit dans notre province; il la renforce et la bâtit.

Il consolide notre système de soins de santé.

Il investit pour rendre la vie plus abordable.

Il renforce notre économie.

Et il met en œuvre notre plan, qui consiste à travailler ensemble pour la relance.

Madame la Présidente, nous avons créé le Budget de 2022 pour les Manitobains.

Pour leur donner de l'espoir et des raisons d'être optimistes quant à l'avenir.

Car tout est possible quand on travaille ensemble.

Madame la Présidente, voici donc notre plan.

C'est le plan du Manitoba.

Maintenant, mettons-nous au travail.

Et agissons ensemble pour la relance.

Merci.

